20e ANNÉE. — NUMÉRO 188 FRIBOURG : GRAND'RUE, 13 MERCREDI 13 AOUT 1890

LA LIBERTÉ

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (*Bref de Pie IX à la* LIBERTÉ.)
La Presse est une Œuvre pie, d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

O. I. X. M. V. X.

Libenter etiam perspeximus vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (*Bref de Léon XIII à la* LIBERTÉ.)

ABONNEMENTS

	SUISSE	ÉTRANGER
Un an	12 fr.	25 fr.
Six mois . . .	6 » 50	13 »
Trois mois . .	4 »	7 »

BULLETIN POLITIQUE

Helgoland. — Helgoland a été remis à ses nouveaux maîtres avec le cérémonial et l'enthousiasme désirables. Les couleurs allemandes se mêlaient aux couleurs anglaises pendant que l'acte diplomatique était lu à haute et intelligible voix, puis le drapeau britannique s'est abaissé devant l'aigle noir et M. Barklay s'est rendu à bord du *Calypso*, tandis que le canon grondait à dix-sept reprises. Rien ne manque donc à la validité du marché; les puissances intéressées étaient présentes, les conditions nettement stipulées ont été acceptées par les deux parties, le peuple enfin, par son enthousiasme, semblait ratifier la cession de son territoire, de ses biens, de sa fortune et de sa liberté.

Les Helgolandais, en effet, avaient surchargé de festons leurs falaises abruptes de couleur rouge brique, les rochers isolés qui se dressent épars dans l'île étaient surmontés d'oriflammes, les fleurs jonchaient les rues et les hourrahs se succédaient. On attribue ce contentement à la plus-value des terrains qui s'est produite à l'annonce de l'acquisition d'Helgoland par l'Allemagne. Il n'était point difficile de comprendre que l'Empire veut transformer ce pays en un arsenal et un observatoire maritimes, aussi les spéculateurs se sont-ils présentés en foule, offrant des sommes considérables pour quelques arpents d'une grève inculte que jamais personne n'avait tenté d'acquérir. Cette population de pêcheurs pour laquelle l'argent était si rare, aura crû sans doute que l'âge d'or venait de se lever. Elle voit déjà les botanistes économes et les ornithologues avares qui venaient chaque année étudier chez elle les migrations des oiseaux et le transport des graines par leur duvet, remplacés par les marins de la flotte et leurs officiers adonnés à la bonne chère et à la dépense. Or à Helgoland, comme partout ailleurs, on admet sans contestation le proverbe : « Bienvenu qui apporte. »

L'histoire dira plus tard si cette satisfaction a été de longue durée. Helgoland serait le premier pays qu'un régime despotique et militaire aurait satisfait, le phénomène serait assez rare pour être remarqué avec soin.

Manifestation à Bruxelles. — Une grande manifestation a eu lieu dimanche à Bruxelles pour réclamer l'institution du suffrage universel en Belgique. Certains évaluent à quarante mille le nombre des participants, d'autres le portent à soixante mille; quel que soit le véritable chiffre, il est incontestable que les manifestants étaient accourus en foule. Rien de particulier ne s'est produit, les drapeaux flottaient au vent, les bouquets, les insignes et les brochures ne manquaient pas, avec cela quelques cris et quelques incidents comiques. Les pancartes étaient caractéristiques, les nuances variées de toutes les revendications prolétaires s'étalaient au complet, depuis l'adage : *Le cens, c'est l'immoralité*, jusqu'au fameux cri : *Place aux pauvres, place au peuple travailleur.*

Le cortège défilait à travers les rues, et les paisibles bourgeois de Bruxelles craignaient une démonstration hostile devant les ministères, quand le ciel s'est mis de la partie et a pris soin de rafraîchir les cerveaux exaltés. Le firmament a ouvert ses cataractes, femmes et hommes ont cherché un abri dans les établissements, les maisons particulières, sous les balcons; puis, le fracas du tonnerre a succédé aux accords de la *Marseillaise* que rendait douteux l'eau engouffrée dans les bombardons. Une bonne douche sera toujoujours la meilleure arme que l'on puisse employer contre les mouvements populaires.

Le résultat immédiat de cette démonstration est donc nul pour la réforme du scrutin en Belgique. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner quel est le plus avantageux pour le peuple, du suffrage universel ou du suffrage censitaire. Le champ est vaste et nos colonnes comme notre temps sont limités. Remarquons cependant que ce mouvement avancé part de la France et que pour le combattre Léopold sera obligé de se tenir plus près de l'Allemagne. La neutralité belge est compromise par ce fait. Nos voisins s'en consolent en disant que le peuple est pour eux si les dynasties leur sont hostiles; ne savent-ils pas que les dynasties commandent et que le peuple obéit en cas de guerre et même en temps de paix ?

Election du comte Antonelli. — L'élection du comte Antonelli a occasionné des rixes, des attroupements, des collisions entre la police et la foule, des hurlements et des sifflets devant l'ambassade d'Autriche à Rome. Les enseignements qui découlent de cet état de choses sont si naturels que point n'est besoin d'un grand effort de logique pour les mettre en vue. L'alliance austro-italienne repose sur le sable. La Péninsule est lasse du régime actuel, c'est ce que personne ne saurait nier.

Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si les agences télégraphiques ont ajouté une ligne de commentaires à la narration des faits qu'elles transmettaient. Notre confrère le *Journal de Genève*, pour lequel tout est bien qui vient de M. Crispi, gourmandait hier les indiscrets usurpateurs dont l'audace était allée jusqu'à présenter les événements de dimanche à Rome comme un blâme infligé au gouvernement italien. Le grand organe international aurait-il le monopole des appréciations et serait-il seul à voir les choses les plus simples ?

CONFÉDÉRATION

Arbitrage. — M. Ruchonnet, président de la Confédération, a reçu dans une seconde audience MM. les ministres Scott, Washburne et Dos Anjos et leur a annoncé que le Conseil fédéral avait accepté la mission arbitrale qui lui a été proposée par l'Angleterre, les Etats-Unis et le Portugal, sous la forme demandée, soit la nomination d'un tribunal arbitral composé de trois membres. L'entrevue a duré dix minutes. Les trois ministres ont adressé simultanément une lettre officielle au Conseil fédéral, le priant de nommer trois arbitres.

Le choix ne sera pas difficile, soit dans les universités, soit parmi les hommes d'Etat, au nombre desquels figurent de nombreux jurisconsultes parfaitement qualifiés. Il est à peu près certain que le Tribunal fédéral sera représenté dans la cour arbitrale.

Diplomatie. — La nomination de M. Washburne, qui est actuellement ministre résident des Etats-Unis comme ministre extraordinaire à Berne, est imminente.

Aux Belges établis en Suisse. — La Légation de Belgique en Suisse avertit les Belges qui désirent profiter de l'amnistie accordée, par la loi du 21 juillet 1890, aux individus qui n'ont pas rempli l'obligation du service militaire — en d'autres termes aux réfractaires, retardataires et déserteurs — d'avoir à se présenter à la chancellerie de la Légation à Berne, ou devant les consuls belges à Genève, Bâle, Zurich et Lucerne dans un délai de six mois.

Chemins de fer. — Le Conseil fédéral a approuvé, avec certaines réserves, le projet général de construction du chemin de fer à voie étroite sur route de Genève à la frontière française, près de Douvaine.

NOUVELLES DES CANTONS

Fête de gymnastique. — Neuchâtel vient d'avoir un concours cantonal de gymnastique.

Samedi, les comités et les sections de la ville ont reçu à la gare les sections invitées et la bannière de la Société cantonale de gymnastique. Cette réception a été des plus cordiales. Le cortège a parcouru quelques rues, la bannière a été remise à 5 heures sur la place de fête. Il y a eu le soir concert et représentation de gymnastique à la cantine.

Les concours commencés dimanche, à 6 h. du matin, ont été interrompus à 9 ½ h. pour le service divin à la cantine. La fête s'est terminée lundi par la distribution des prix.

L'Exposition de 1893. — Vendredi soir, une assemblée nombreuse à laquelle assistaient les notabilités de la ville a trouvé que Berne devrait renoncer à concourir pour être en 1893 le siège de l'Exposition nationale, d'autant plus que la capitale sera mise déjà à contribution par la fête du jubilé de 1892, l'Exposition agricole suisse de 1893 et la fête fédérale de chant en 1895.

C'est une concurrence de moins pour Genève, qui s'offre pour la prochaine Exposition nationale.

Revision tessinoise. — Le comité de revision a remis au gouvernement les pétitions, recouvertes de 9983 signatures, demandant la revision de la constitution cantonale.

CORRESPONDANCE DE BALE

Le cours normal des travaux manuels

Bâle, le 10 août 1890.

La clôture officielle du VIe cours normal de travaux manuels est définitivement fixée au vendredi 15 août prochain. La réussite a dépassé toutes les espérances; aussi, maîtres et élèves se quitteront satisfaits les uns des autres et garderont un durable souvenir de ces quelques semaines de séjour à Bâle. La simple mais cordiale hospitalité qui a été ménagée aux participants par leurs collègues bâlois, les a charmés.

La plus grande activité et le plus joyeux entrain n'ont cessé de régner dans les ateliers; c'est au point qu'aujourd'hui, 10 août, le programme élaboré par le personnel enseignant est presque entièrement parcouru. Déjà à cinq heures et demie du matin, un certain nombre de participants sont à l'œuvre et beaucoup prolongent encore la durée des leçons, les uns pour se mettre au courant, d'autres pour confectionner de nouveaux objets. Ces derniers paraissent oublier que les cours normaux ont moins pour but de fournir aux instituteurs l'occasion de fabriquer un nombre considérable d'objets, que de les initier aux divers procédés à suivre dans l'enseignement des travaux manuels. Au cours de Fribourg, le travail était aussi assidu et persévérant; cependant celui de Bâle lui est supérieur au point de vue de l'enseignement. La méthode a subi un perfectionnement très sensible; on a abandonné deux branches sans utilité immédiate et supprimé certains exercices préliminaires qui exigeaient un temps considérable sans offrir de résultats équivalents.

La direction de la section du cartonnage a été confiée à un maître habile, M. Fautin, qui apporte dans l'exercice de ces fonctions une grande bienveillance jointe au plus complet dévouement. Les instituteurs qui suivent les leçons de sculpture de M. Ruedin et de menuiserie de M. Huber sont unanimes à rendre le même témoignage de leurs professeurs.

En dépit de la fatigue occasionnée par dix heures de travail, les participants ont encore pu chaque soir visiter les principaux monuments de la ville et faire quelques excursions dans les environs. Ils ont, entre autres, visité, sous la conduite de M. Ruedin, le magnifique bâtiment scolaire du quartier de Saint-Jean. Il faut avoir vu les objets exposés dans ces salles, admiré le mobilier, l'outillage et l'ingénieuse disposition des locaux pour se faire une idée bien exacte de l'état florissant où est parvenue la nouvelle institution scolaire dans la grande cité bâloise. Les dépenses pour l'enseignement des travaux manuels s'élèvent, pour la ville de Bâle, au chiffre de 9000 fr., couvert par des subsides de l'Etat et de plusieurs associations philanthropiques, particulièrement de la Société d'utilité publique qui, elle seule, s'intéresse aux travaux manuels par une subvention annuelle de 2500 fr. M. Ruedin, à qui revient en premier l'honneur d'avoir créé le mouvement qui se manifeste partout en Suisse pour cette question des travaux manuels, a voulu fournir aux participants l'occasion de cons-

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 12 août.

Stanley est arrivé hier soir.
Il se rend à Lucerne.

Rome, 12 août.

La presse entière s'occupe des événements de dimanche.

Le *Soir* avoue que le ministère a été battu.

Il Diritto prétend que Rome s'est montrée digne de l'Isalie en répondant fermement à un gouvernement qui a perdu tout sentiment national.

La *Tribuna* dit que le patriotisme italien a été fortifié par la lutte.

La *Fanfulla* fait remarquer que les électeurs du comte Antonelli sont surtout des employés de l'Etat que leur position obligeait à suivre les ordres de M. Crispi.

Ce journal déplore les mœurs électorales qui commencent à s'introduire en Italie.

Crefeld, 12 août.

On a retiré des ruines du bâtiment écroulé 26 morts parmi lesquels 3 hommes, 6 femmes et 17 enfants.

10 personnes ont été sauvées parmi lesquelles se trouve une femme blessée légèrement, un enfant grièvement blessé.

12 habitants étaient absents pendant la catastrophe.

Londres, 12 août.

La Chambre des Communes a rejeté par 109 voix contre 62 la motion Campbell et Summers blâmant la mission Simmons près le Vatican.

Elle a rejeté par 102 voix contre 51 la motion Verney blâmant la reconnaissance du protectorat français à Zanzibar.

Londres, 12 août.

Lord Salisbury a expliqué l'arrangement anglo-français.

Il le considère comme très équitable, mais il croit que beaucoup d'années et peut-être même de générations passeront avant que l'influence française ou anglaise pénètre sensiblement dans ces régions.

Bruxelles, 12 août.

Bruxelles et les environs ont été dévastés par l'orage de dimanche.

Les pompiers vident les caves et les sous-sol inondés.

Les moissons sont perdus à Saint-Job, sur la route de Waterloo.

Dans plusieurs endroits les trains ont dû ralentir leur marche, car les voies étaient minées par les eaux.

Vigo, 12 août.

Une collision a eu lieu entre les steamers anglais *Halcyon* et *Rheubina*.

Halcyon a été coulé.

Il y a 13 noyés.

PETITES GAZETTES

FEU DU CIEL. — Un orage qui a eu lieu samedi après-midi a causé deux malheurs dans les montagnes du Jura.

A Rochefort, la foudre a incendié un corps de bâtiment appartenant à M. B. L'incendie a commencé dans la grange et s'est propagé avec une telle rapidité que le bétail seul a pu être sauvé. Le bâtiment tout entier a été détruit avec le mobilier et les fourrages.

L'orage, suivant les montagnes, s'est déchaîné aussi sur le Jura bernois. A Courtelary, un faucheur qui s'était réfugié sous un arbre, a été frappé par la foudre et tué sur le coup. Il a fortement grêlé de ces côtés-là.

BIBLIOGRAPHIE

Le Foyer Domestique. — Journal pour la famille, paraissant tous les samedis. — Un an : 6 fr. Six mois : 3 fr. — Attinger frères éditeurs, Neuchâtel.

Sommaire du nº 32 : La famille et le cercle (fin). — Rêverie (poésie). — Jeannette ou le temps des cerises. — Une question d'autorité et d'obéissance (fin). — Les étoiles filantes. — Dans la salle d'attente. Les voyelles et le rire. — Divers. — Réponses à la question : Si vous étiez homme, que feriez-vous et que seriez-vous ? — *Jeu de patience.* — *Charade.* — Solution du nº 30.

Couverture : Mésaventure d'un inventeur. — Science amusante. — L'intermédiaire. — Annonces.

tater le goût que les élèves montrent pour ce genre d'exercices. Une section des élèves qu'il dirige a été appelée à travailler devant les membres du cours. On leur distribua la matière première — une planche de sapin longue d'un mètre — après leur avoir expliqué le dessin tracé au tableau noir et indiqué la suite du travail. En un moment, ils eurent débité leur bois et assemblé les différentes parties du modèle qu'ils étaient appelés à exécuter, employant tour à tour le mètre, l'équerre, la scie, le rabot, la varlope, etc. C'était merveille de voir avec quelle aisance, quelle intelligence, quel plaisir ces jeunes enfants se livraient à une occupation qui paraissait tout d'abord devoir excéder leur force.

Ce que nous voyons et entendons ici ne peut que nous confirmer dans l'opinion que l'enseignement des travaux manuels est de nature à rendre d'éminents services à l'école populaire. Bien rares sont ceux qui à Bâle s'élèvent encore contre cette idée d'ajouter la nouvelle branche au programme de l'école primaire. Les avantages qui résultent du nouvel enseignement sont appréciés même par la classe fortunée de la population. Ainsi, au nombre des enfants que nous avons vus occupés à confectionner un modeste ustensile de ménage, plusieurs appartenaient à des familles riches ou aisées, et pourtant on pouvait bien lire sur leur visage une satisfaction égale à celle qu'éprouvaient leurs camarades moins favorisés de la fortune, satisfaction que les enfants ne témoignent pas habituellement lorsqu'ils sont en présence d'une leçon à étudier ou d'un problème à résoudre. Ce que dans la cité des millionnaires on considère comme complément indispensable de l'éducation, même pour les enfants des riches, sera-t-il jugé superflu pour les élèves dont le travail des mains sera un jour le partage ?

Beaucoup de raisons militent en faveur de l'extension de l'enseignement des travaux manuels et particulièrement de son introduction d'abord dans les classes primaires des villes et des localités industrielles, puis dans les écoles rurales. Nous y reviendrons prochainement en donnant au *Bulletin pédagogique* de Fribourg le résumé des conférences de M. Ruedin, qui a fait l'historique du développement des travaux manuels, de M. Werder, recteur, qui a traité des travaux manuels au point de vue social, de M. le Dr Vögtlin, médecin scolaire, qui a envisagé la nouvelle branche au point de vue hygiénique.

Hier, à l'occasion d'une soirée familière offerte par le Comité d'organisation du cours, M. Huber, instituteur, nous a entretenus des écoles de travaux manuels à Bâle. Enfin, mercredi prochain, nous entendrons encore M. le Dr Largiader, inspecteur des écoles, nous parler des travaux manuels au point de vue psychologique.

Le VIe cours suisse de travaux manuels compte 83 participants, dont 39 de la Suisse allemande, 38 de la Suisse romande, 2 Romanches, 4 étrangers, soit 2 Badois, 1 Anglais et un Italien. Quatorze cantons sont représentés, Neuchâtel a fourni le plus de participants. Fribourg vient en cinquième rang.

P. M.

ÉTRANGER

COURRIER TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêches du 11 août.)

Helgoland. — Après l'arrivée de l'empereur, M. de Bœtticher a donné lecture de la proclamation impériale aux Helgolandais, disant qu'ils reviennent par la voie pacifique à la patrie allemande, à laquelle ils appartiennent de par l'histoire, la situation et les relations commerciales de leur île. Confiant dans leur caractère maintes fois éprouvé, l'empereur est certain qu'ils lui resteront fidèlement attachés ainsi qu'à la patrie allemande. Il leur promet en retour toute sa protection et sa sollicitude, et s'engage à laisser subsister, autant qu'il sera possible, leurs lois et leurs coutumes locales. Pour faciliter la transition, la génération actuellement vivante sera dispensée du service dans l'armée et dans la flotte.

Après la lecture de la proclamation, l'empereur a prononcé un discours à l'adresse des soldats de marine. Il a rappelé la journée de Wœrth, où a été frappé le vigoureux coup de marteau qui a préparé la création du nouvel empire allemand. Aujourd'hui, sans combat, sans effusion de sang, il incorpore à la patrie allemande ce dernier morceau de terre allemande, l'île d'Helgoland. Elle est appelée à devenir le boulevard des pêcheurs allemands, le point d'appui et de défense de la marine, le rempart et le lieu de refuge de la mer allemande. « Je prends, a-t-il dit en terminant, possession de ce pays, dont je salue les habitants, et j'ordonne qu'en signe de cette prise de possession, mon étendard y soit arboré à côté de celui de ma marine. »

Là-dessus, les drapeaux allemands ont été arborés.

Crefeld. — Pendant un orage qui s'est déchaîné hier soir, une maison habitée par cinquante personnes s'est écroulée à la suite de la rupture d'un canal. Vingt personnes ont été sauvées, six ont été retirées à l'état de cadavres, les autres sont encore sous les décombres. Les travaux de sauvetage continuent activement.

Treize morts et trois blessés ont été retirés des décombres de la maison qui s'est écroulée. Un homme de 65 ans a été retrouvé encore vivant et a pu être sauvé. Douze personnes manquent; cependant on espère encore les sauver, car on entend sous les décombres des cris d'appel.

Bruxelles. — L'orage d'hier après-midi a causé à Bruxelles et dans le reste de la Belgique des pertes considérables.

Paris. — Le congrès des consuls des Etats-Unis, réuni à Paris, a terminé ses travaux en tenant compte de plusieurs rapports émanés des Chambres de commerce françaises. Il a émis le vœu que des adoucissements soient apportés dans l'application du bill Mac-Kinley.

— A un meeting socialiste tenu à Belleville, un millier d'assistants a adopté une motion protestant contre l'incurie et la malhonnêteté des compagnies minières et demandant la suppression du monopole des mines.

Londres. — Les déclarations échangées le 9 août entre les gouvernements anglais et français ont été distribuées au Parlement. La première déclaration, signée par M. Waddington, reconnaît le protectorat anglais sur Zanzibar, la seconde déclaration, signée par lord Salisbury, reconnaît le protectorat français sur Madagascar et une zone d'influence française au sud de ses possessions de la Méditerranée jusqu'à une ligne allant de Says sur le Niger à Barruve sur le lac Tchad, et tracée de façon à comprendre dans la zone d'action de la compagnie du Niger tout ce qui appartient équitablement au royaume de Sokoto.

Les commissaires qui seront nommés pour déterminer cette ligne auront également pour mission de déterminer les zones respectives d'influence des deux pays dans la région qui s'étend à l'ouest et au sud du moyen et du haut Niger.

— Le *Daily News* publie une lettre d'un missionnaire de Madagascar demandant que le gouvernement assure la situation des missions évangéliques à Madagascar.

Selon le correspondant du *Standard* à Vienne, le choléra aurait éclaté à Smyrne.

— Le correspondant du *Times* à Vienne dit que les Macédoniens résidant à Nisch ont tenu comme les Macédoniens à Belgrade un meeting de protestation contre la remise des bérats aux évêques bulgares.

Chatham. — Une grande quantité de harnais et d'objets d'équipements ont été détruits hier dans la caserne occupée par les soldats du train. Un grand mécontentement règne parmi eux ; ils se plaignent des corvées du dimanche. A la suite d'une mutinerie qui a eu lieu la semaine dernière, deux sous-officiers ont été consignés et un autre arrêté.

Madrid. — Dans les provinces de Valence et de Tolède 62 cas de choléra, 38 décès.

Le Caire. — Hier à la Mecque 108 décès, à Djeddah 126.

New-York. — La grève des employés du Central railway continue; quelques trains de voyageurs circulent, mais aucun train de marchandises.

— Trois mille insurgés du Guatemala ont été battus par les troupes gouvernementales.

Buenos-Ayres. — Une imposante démonstration a eu lieu hier en l'honneur de l'Union civique. 60,000 manifestants ont acclamé la candidature du général Mitre à la future présidence de la République Argentine.

Des sociétés précédées par des bannières ont participé à cette démonstration. De nombreux discours patriotiques ont été prononcés. L'ordre n'a pas été troublé. Toutes les rues étaient pavoisées.

CHRONIQUE GENERALE

Congrès de Liège. (7-10 septembre). — Voici le programme des délibérations de ces importantes assises des catholiques belges qui s'occupent des questions sociales :

PREMIÈRE SECTION

(Présidence : de Mgr Rutten)

ŒUVRES OUVRIÈRES ET PROPAGANDES

1° Terminologie sociale (rapporteur : M. Francis de Monge).

2° Presse sociale (rapporteur : M. Arthur Verhaegen).

3° Œuvre protectrice des émigrants (rapporteur : M. le Comte F. L. Waldbott de Bassenheim).

4° Ecoles professionnelles, 5° Ecoles ménagères, } rapporteur : M. Poullet.

6° Œuvres destinées à ramener et à protéger l'honnêteté chrétienne dans le travail (rapporteur : Père Ludovic de Besse, O. S. Fr.).

7° Secrétariat du peuple.

8° Devoirs des actionnaires.

(Les noms des rapporteurs seront publiés plus tard).

DEUXIÈME SECTION

(Présidence : de S. E. le Comte de Blome)

CONVENTIONS INTERNATIONALES SUR LE RÉGIME DU TRAVAIL

1° Repos dominical (rapporteur : M. Urbain Guérin).

2° Travail des femmes et enfants (rapporteur : chanoine Winterer, du Parlement allemand).

3° Travail de nuit (rapporteur : M. Decurtins, conseiller national suisse).

4° Durée légale de la journée de travail (rapporteur : Comte François de Kuefstein, de la Chambre des Seigneurs en Autriche).

5° Arbitrage Pontifical en matière de législation internationale sur le travail.

6° De la légitimité et de l'illégitimité des grèves (rapporteur : P. Lehmkuhl S. J).

7° Ce qu'il y a de légitime dans les revendications ouvrières (rapporteur : Abbé Pottier).

TROISIÈME SECTION

(Présidence : de M. Charles Woeste)

LÉGISLATION

1° Loi sur l'assurance contre les accidents et les maladies (rapporteur : M. J. Begasse).

2° Forme type d'associations, *a)* pour la grande industrie, *b)* la petite industrie, *c)* l'industrie agricole (rapporteur : M. G. Helleputte).

3° Personnification civile des associations ouvrières (rapporteur : M. C. Van Overberghe).

4° Moyens pour améliorer le fonctionnement des caisses de retraite de l'Etat (rapporteur : MM. Doat et chanoine Henry).

5° Vagabondage et mendicité (rapporteur : M. P. Lefebvre).

6° Travail dans les prisons (rapporteur : G. Francotte).

7° Etablissements libres pour les jeunes condamnés (rapporteur : M. Debert).

8° Patronage des condamnés libérés (rapporteur : M. Debert).

UNION DES PATRONS

1° De la nécessité des Unions des Patrons et des moyens de les propager.

2° Etude et discussion sur les devoirs du Patron.

a) Dans la grande industrie.

b) Dans la petite industrie.

c) Dans l'industrie agricole.

3° Des devoirs des maîtres envers leurs serviteurs.

Il sera tenu en outre une réunion pour le clergé où on traitera de ses devoirs particuliers dans les questions sociales.

Mgr Fischer, évêque auxiliaire de S. E. Mgr Krementz, archevêque de Cologne, prendra la parole dans cette réunion.

Une élection en France. — Une élection législative a eu lieu dimanche dans la première circonscription d'Avesnes (Nord) pour remplacer M. Hiroux, député républicain décédé.

Il y a ballottage.

Obtiennent des voix : MM. Guillemin, opportuniste, 4272 ; Carnoye, opportuniste, 3212 ; Gevelle, conservateur, 3348.

Les nihilistes dans la Haute-Savoie. — L'enquête se poursuit activement sur les nihilistes récemment découverts aux Oulches. Le nombre de ces terroristes disséminés dans divers villages avoisinant Chamonix, aux Oulches, à Vallorcines, est, est de 19.

La plupart sont récemment arrivés de Paris, de Londres et d'Allemagne. La police a la conviction qu'ils s'étaient installés là pour continuer, sans être inquiétés, la fabrication de leurs explosifs, qu'ils allaient expérimenter dans les montagnes.

Violation de frontière. — Un guide de Chamonix ayant affirmé avoir rencontré au refuge Vallot, du rocher des Bosses, onze soldats italiens en armes accompagnés de deux officiers, il en est résulté une certaine émotion à Chamonix, où l'on se demandait dans quel but ces militaires se sont introduits sur le territoire français en tenue, sans autorisation aucune.

Informations prises voici l'origine de cet incident :

Des militaires alpins, en uniforme, ayant voulu faire l'ascension du Mont-Blanc ont été supris par une tempête rendant impossible leur descente sur versant italien. Ils n'avaient que deux partis à prendre, sacrifier leur vie ou violer les lois internationales en se réfugiant sur territoire français ; c'est à ce dernier parti qu'ils se sont décidés, en venant passer la nuit dans une cabane du club alpin français. Plusieurs touristes français, arrivant un instant après, ne furent pas peu surpris de trouver là des soldats italiens en armes. Ils expliquèrent leur cas et couchèrent sous le même toit.

On s'étonne néanmoins que les soldats

---

5 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LE

TRÉSOR DU SOUTERRAIN

L'Eglise de France périrait tout entière dans cette catastrophe si Dieu lui-même n'en conservait le germe. Je suis trop vieux pour fuir ; je compte attendre les assassins. Vous, mon enfant, vous n'êtes pas mûr pour le martyre. Il faut quitter le séminaire, Paris, et retourner en Vendée.

— Fuir ! s'écria le jeune clerc, abandonner mes compagnons au moment de l'exil ! Ne me demandez pas cela, mon père, je vous en supplie.

— Calmez-vous, dit l'abbé Geoffroy ; votre départ précédera de bien peu de licenciement du séminaire. M. le supérieur a résolu de congédier tous nos séminaristes à la fin de ce mois. Je crains qu'il ne soit trop tard et que plusieurs de ces jeunes gens n'aient bien de la peine à réjoindre leur famille. Je vous aurais laissé courir les dangers qu'ils rencontreront, si je n'avais pas eu à vous confier une mission importante. Ici même, sous le banc où nous sommes assis, j'ai enfoui, avec des peines incroyables, un trésor appartenant à notre congrégation et dont l'existence n'est connue que de moi seul et des deux missionnaires dont je vous ai parlé. Il faut, la Révolution passée et le calme rendu à l'Eglise de France, que ce trésor soit remis intact aux trois prêtres les plus âgés de la congrégation qui auront survécu à la catastrophe. C'est vous que je charge de ce soin. Comme il vous serait impossible de vous reconnaître dans ce dédale souterrain, je vais vous remettre un plan des lieux. Vous le conserverez précieusement pour vous en servir quand l'heure sera venue.

L'abbé Geoffroy, premier assistant du supérieur des Missions étrangères, était en outre le directeur et le confesseur de Noël. Que pouvait objecter le jeune Vendéen à un homme auquel il avait coutume d'obéir comme à son père — je ne dis pas assez — comme à Dieu ? Il baissa la tête en signe d'acquiescement.

Le vieux prêtre déroula un parchemin qu'il portait sur lui, et ravivant la mèche de la lanterne sourde il éclaira un plan parfaitement fait de tous les passages souterrains qu'ils venaient de parcourir. Après avoir donné plusieurs explications à Olivier, il ajouta :

— Voyez-vous maintenant cette petite croix tracée à l'encre rouge ?

— Je la vois, dit Olivier.

— Eh bien ! cette croix est aussi une lettre de l'alphabet, un *T*, c'est-à-dire la première lettre du mot *Trésor*. Cette lettre indique la place exacte où le trésor est enfoui à vingt pieds sous la terre : ne l'oubliez pas.

— Je m'en souviendrai, dit Olivier ; mais je suis bien jeune et bien inexpérimenté. Mieux eût valu confier à un autre cette mission.

— Le diacre Laurent, auquel le pape Xyste confia le trésor de l'Eglise, était peut-être plus jeune que vous. N'objectez rien et obéissez-moi.

— J'obéis, mon père. Permettez-moi maintenant de vous demander quelques conseils. Que dois-je faire du plan qui m'a été remis par vous ? Faut-il le cacher ? Faut-il le porter avec moi ? La vie d'un jeune homme n'est guère plus en sûreté que celle d'un vieillard. Voulez-vous que je garde pour moi le plan et le secret, ou dois-je, en cas de nécessité, confier l'un et l'autre à un homme qui m'inspirerait confiance ?

— Mon enfant, dit l'abbé Geoffroy après avoir réfléchi quelque temps, la sagesse humaine est courte, et la mienne plus que celle de personne. Et vous conduisant ici et en vous donnant mes instructions, j'ai agi selon mes lumières ; je laisse le reste à Dieu, à votre prudence et à l'inspiration du moment.

Il reprit la lanterne qu'il avait posée sur le banc de pierre et s'engagea dans le corridor. Ils ne tardèrent pas à retrouver le carrefour, l'escalier, les caves et enfin leurs cellules.

L'abbé Geoffroy avait bien raison de dire que la sagesse humaine est courte ; la sienne se trouva en défaut au moment même où il croyait avoir pris toutes les mesures suggérées par la prudence. Lorsqu'il déboucha avec Olivier dans les caves, par la porte secrète, il ne s'aperçut pas qu'un homme était là, caché derrière des tonneaux, prêtant l'oreille à ses paroles.

Le sommelier du séminaire, trompant la confiance qu'on avait en lui, ne craignait pas de descendre fréquemment, pendant la nuit, dans les caves de la maison et d'y préparer des larcins qu'il trouvait moyen de faire passer à des complices du dehors. Dans une de ces expéditions nocturnes, il entendit du bruit du côté d'une des parois de la cave. Tremblant de frayeur, il souffla sa lampe et se cacha derrière un tonneau. Quelques minutes plus tard, l'abbé Geoffroy et Olivier débouchaient dans la cave, et le maître disait au disciple :

— Ne perdez pas le plan que je vous ai donné et n'oubliez pas que la lettre rouge *T* indique la place exacte où est situé, à vingt pieds dans le sol, le trésor du souterrain.

— Ah ! ah ! pensa le sommelier, il y a ici des portes dérobées, des souterrains et un trésor ? C'est bon à savoir et meilleur à retenir. On surveillera M. l'abbé Olivier. Cette fortune que j'ai rêvée si longtemps serait-elle enfin arrivée ? Du diable si je la manque, dussé-je pour cela commettre des crimes. Tout valet de séminaire que le hasard m'a fait, je suis philosophe, Dieu merci ! et ne crois qu'à l'argent et aux plaisirs qu'il procure. A nous deux, monsieur Olivier !

V

Nicolas Lerond, le sommelier du séminaire des Missions étrangères, était aussi chargé de servir au réfectoire. Le lendemain de son expédition nocturne, il ne s'étonna pas trop de ne pas voir l'abbé Noël assister au déjeuner de la communauté.

— Il est fatigué ce matin, dit-il, cela se conçoit. Être réveillé à minuit, parcourir des souterrains inconnus, explorer des trésors, il y a là de quoi donner des émotions à un jeune abbé de vingt et un ans.

(A suivre.)

aient fait l'ascension en armes du Mont-Blanc.

Avis aux pèlerins de Notre-Dame de Lorette. — On nous prie d'avertir les personnes désireuses de visiter le sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, près d'Ancône, en Italie, qu'elles ont à se tenir en garde contre une foule d'escrocs qui, sous les noms de sacristains, serviteurs de Monseigneur, etc., trompent leurs clients de mille manières, aussi bien à l'arrivée en gare, que dans le sanctuaire même et chez les marchands d'objets de piété. Ces guides ne sont autres que les instruments de meneurs garibaldiens qui en veulent à la dévotion comme à la bourse des visiteurs.

Le R. P. Grégoire, pénitencier français, se met à la disposition des pèlerins. Pour faire un pèlerinage intéressant, on fera donc bien de lui écrire. Il se trouvera à la gare si on indique le jour et l'heure de l'arrivée; et, pendant le séjour, donnera tous les renseignements les plus précieux.

Une manifestation à Bruxelles. — Une grande manifestation en faveur du suffrage universel avait été organisée dimanche à Bruxelles. Environ 40,000 manifestants, venus de toutes les parties du pays, devaient parcourir les rues de la ville. L'itinéraire avait été soumis au bourgmestre, qui l'avait approuvé. Les organisateurs avaient assumé la responsabilité de maintenir l'ordre. Un manifeste du conseil général du parti ouvrier, apposé sur les murs de Bruxelles et dans tout le pays, réclame avec énergie le droit au vote, sans lequel, dit-il, un citoyen ne compte pas dans sa patrie. Il faut que le peuple, réduit à l'asservissement et à la misère, introduise dans la loi des garanties à son profit. Il faut donc la revision de l'art. 47 de la Constitution et l'extension du droit de suffrage, en un mot le suffrage universel.

Un orage épouvantable, qui s'est abattu dans l'après-midi sur Bruxelles, a entravé la manifestation.

Le matin, 25,000 ouvriers environ étaient arrivés de divers centres et surtout de Gand. Un grand nombre de mineurs y figuraient, ainsi que plusieurs associations libérales. C'est la première fois qu'on voit la bourgeoisie se mêler à l'élément ouvrier. Les ouvriers se sont placés en rangs serrés, six par six, groupés par villes et par provinces, Anvers en tête, et par corporations, avec drapeaux et bannières. L'orage et une pluie diluvienne ont mis la débandade dans le cortège. Ça a été aussitôt un sauve-qui-peut général. Pendant 20 minutes, l'eau n'a cessé de tomber.

Quand le ciel se fut un peu éclairci, le cortège ne comptait plus qu'une centaine de manifestants.

La pluie ayant recommencé, les ouvriers se sont dispersés et se sont dirigés vers les gares pour attendre les trains qui devaient les ramener chez eux.

La manifestation a continué dans la soirée. Les cartels portés par les ouvriers portaient les inscriptions les plus diverses: *Vivre libres ou mourir! Les victimes de la mine!* etc. Les ouvriers de Liége portaient un drapeau noir avec cette inscription: *La revision ou la mort!*

Dans le cortège, on a déployé plusieurs drapeaux rouges. Des femmes portaient le bonnet phrygien. Les musiques ont joué la *Marseillaise* et la *Carmagnole*. Quelques cris de « A bas le roi! Vive la République! » ont été poussés.

Les délégués se sont réunis le soir dans un local fermé. Ils ont adopté l'adresse suivante, qui sera remise à la Chambre des représentants:

« Les manifestants du 10 août 1890, venus de toutes les parties du pays pour « réclamer le suffrage universel, font savoir aux représentants de la Belgique « censitaire que la nation entière proteste « contre l'injustifiable et dangereux privilège que la majorité de la bourgeoisie « prétend conserver, malgré les revendications énergiques, unanimes et réitérées « du peuple belge. »

Les délégués ont aussi adressé au roi la dépêche suivante:

« Vous avez récemment demandé le mot « d'ordre du pays; ce mot d'ordre a été « donné aujourd'hui: c'est le suffrage uni- « versel. »

Le protêt obligatoire en Belgique. — Le conseil d'administration de la Banque nationale a pris une décision qui produit dans le monde commercial une vive sensation. A partir du 15 octobre prochain, les effets non acceptés ne seront plus escomptés et il ne sera plus tenu compte de la mention « sans frais de protêt » que portent certaines traites. En rendant le protêt obligatoire, le conseil de la Banque nationale veut mettre un frein à la circulation trop grande des effets de « complaisance ».

Un poète contre un empereur. — A Leipzig, on vient de juger une cause assez curieuse. Au mois de juin 1888, un poète avait envoyé au comte de Liebenau, alors maréchal de la cour d'Allemagne, un manuscrit ayant pour titre: « Chants funèbres impériaux », dédiés à la mémoire de Guillaume Ier, mort au mois précédent. Le manuscrit devait être remis à Frédéric III, alors moribond. Mais le comte de Liebenau le remit au prince royal Guillaume, qui allait bientôt monter sur le trône. A ce moment, les événements se précipitaient, et Guillaume avait bien autre chose à faire que de s'occuper des vers du poète funèbre. Or il arriva que le manuscrit se perdit.

L'auteur, désolé de la perte de ce qui faisait sa gloire, réclama la restitution de son manuscrit, accusant le maréchal de l'avoir déchiré, et demandant une indemnité de 1200 marcks. Mais les tribunaux n'ont pas admis la prétention du poète, attendu que l'expéditeur du manuscrit n'avait pas mis, en l'envoyant, la condition de restitution. D'ailleurs, la responsabilité du comte de Liebenau était dégagée, puisqu'il avait remis, comme de droit, le manuscrit au vrai destinataire. C'est donc à l'empereur lui-même que le poète devrait faire un procès, comme destructeur du chef-d'œuvre incompris! C'est, dit-on, ce qu'il va faire.

Un parti catholique au Brésil. — Nous avons fait connaître les efforts de l'épiscopat brésilien, en vue d'amener les catholiques à se liguer pour défendre leurs intérêts. Son appel a été entendu. Un parti catholique vient de se former au Bésil. La *Catholic Review* et le *New-York Freeman's Journal* rapportent que ce nouveau parti, qui a pour leader Mgr Macedo da Costa, archevêque de Bahia, comprend un grand nombre de personnages distingués de l'ancien empire, des amiraux, des généraux et des illustrations de la politique, de la littérature et du barreau. Comme il fallait s'y attendre, les journaux républicains du Brésil blâment vivement la formation du groupe catholique. Le symptôme est d'excellent augure. Quant au *New-York Herald*, il ne peut s'empêcher de constater que le parti catholique brésilien a pour lui l'avenir et que les prêtres du Brésil sont en mesure d'administrer une bonne leçon au gouvernement provisoire.

Liberté religieuse aux Etats-Unis. — Une magnifique procession catholique a eu lieu à Manchester (New-Hampshire) en l'honneur de la Sainte-Vierge. Quinze mille personnes y ont pris part. Par ordre du lord-maire, la circulation a été interrompue pendant tout le temps — assez long — qu'a duré la procession, laquelle a de plus été placée sous la protection de la force publique. Aucun incident ne s'est produit, et, bien que la foule des curieux fut exclusivement composée de protestants, on n'a pas eu à constater le moindre acte de mauvais gré. Pour la première fois, un crucifix et une statue de la Sainte-Vierge de grandeur naturelle étaient portés par des membres de la *Société italienne* de Saint-Michel. La procession a été accueillie par la foule immense des protestants avec de chaleureux applaudissements.

FRIBOURG

SOUSCRIPTION
en faveur des incendiés de Broc

11e LISTE

Report des listes précédentes 2,818 fr. 40. — Mme Philippe, propriétaire à Paris, 15 fr. — M. Joseph Wæber, garde-stable, 50 cent. — M. Paul Blancpain, brasseur, 10 fr. — Mme François Philipona, habillements.

Total: 2,843 fr. 90.

Pour les incendiés de Broc. — Voici le texte de l'avis lu en chaire dans tous les temples protestants de Genève et de la campagne, dimanche dernier, pour recommander la collecte en faveur de Broc:

Chers concitoyens et frères,

Une terrible catastrophe vient de frapper nos concitoyens du village de Broc. Près de quarante maisons sont devenues la proie des flammes et leurs habitants se trouvent sans abri. La rapidité et l'intensité du fléau ont été telles que le sauvetage a été presque nul. Aussi, les besoins sont-ils considérables et pressants.

Genève se souvient des bienfaits de Fribourg, de cette antique combourgeoisie qui lui fut en mainte occasion si précieuse. Genève se souviendra aujourd'hui que le Christ a dit: « Ce que vous voudriez que les autres fissent pour vous, faites-le de même pour eux. Le Consistoire et la Compagnie des pasteurs de notre Eglise nationale protestante vous invitent à mettre en pratique la devise de notre commune patrie: « Un pour tous, tous pour un », et à déposer à la porte de ce temple de généreuses offrandes en faveur de nos malheureux concitoyens.

Affirmons une fois de plus que nous sommes les enfants du même Dieu, les membres de la même patrie, et que nous voulons agir en frères à l'égard de nos frères.

Les premiers versements effectués lundi matin avaient déjà produit plus de 1000 fr.

— Notre compatriote, M. Arnold Ruffieux, garçon de recettes à la Banque de France, originaire de Broc, a pris l'initiative d'ouvrir une souscription en faveur des sinistrés, qui a déjà produit la somme de 211 fr. 10. La *Croix fédérale* de Paris publie les noms des donateurs.

— Le conseil communal de Fribourg dans sa séance du 29 juillet, a voté un secours de 200 fr. (et non de 50, comme on l'avait annoncé d'abord), en faveur des sinistrés. Ce montant a été expédié le même jour au Comité officiel de secours à Broc.

Agression. — Dimanche soir, l'appointé de gendarmerie Spicher, stationné à Cheyres, faisant sa ronde pour la police des établissements publics, après avoir été insulté grossièrement et menacé par Antonin Bise, aubergiste à Murist, un fougueux radical, fut assailli sur la voie publique par une trentaine de forcenés qu'il ne put reconnaître.

Les malfaiteurs, non contents de le poursuivre à coups de pierres, déchargèrent à plusieurs reprises les revolvers dont ils s'étaient munis pour ce guet-apens.

Le gendarme ne fut heureusement pas atteint; en se servant de son revolver pour sa défense, il blessa deux de ses agresseurs.

Une enquête est ouverte; espérons que cet acte de sauvagerie sera puni promptement et sévèrement.

Décès. — Dimanche dernier, vers une heure et demie du jour, un nommé Python, d'Arconciel, faisant un pèlerinage à pied à Notre-Dame des Marches, est mort subitement à la pinte des Montagnards à Broc. Un médecin, appelé immédiatement, n'a pu que constater le décès, causé par la fatigue et la chaleur.

Tir fédéral. — La Société des carabiniers de la ville de Fribourg a obtenu le 94e prix avec diplôme, sur 183 concurrents au tir de sections, avec 271,17 points.

Société fribourgeoise d'agriculture. — Réunion des membres qui ne font actuellement partie d'aucune section à Rosé, dimanche le 17 août, à 3 heures de l'après-midi. On discutera le projet des statuts élaboré par le Comité d'initiative élu dernièrement à Prez et on procèdera à la nomination du Comité définitif.

Les agriculteurs de la contrée sont priés d'y assister et pourront à cette assemblée demander leur admission dans la nouvelle section. *(Communiqué.)*

Avis. — Les membres effectifs et honoraires du Cercle catholique de Fribourg, qui n'ont pas acquitté leur abonnement 1890, sont priés de réserver bon accueil à la carte de remboursement qui leur sera adressée dès le 15 août.

Le Secrétaire-Caissier,
A. STERROZ.

VARIÉTÉS

QUATTROCENTISTO

Un de nos jeunes compatriotes établi en Roumanie, fribourgeois par sa mère et qui a de nombreuses relations dans notre ville, M. William Ritter, a publié ces derniers temps de nombreux travaux littéraires bien accueillis par les revues françaises et belges. Il a bien voulu adresser à la *Liberté* la charmante légende que nous publions et dont il a placé le théâtre dans l'antique monastère de Hauterive, sur terre fribourgeoise. En lui adressant nos félicitations pour ses récents succès, nous le remercions de sa délicate attention envers notre journal. (RÉD.)

I

Irradiées de l'étroit vitrail où ardèrent les tons âpres des verrières incorrectes, des lueurs tombaient en faisceau coloré dans le noir... Il lunait au dehors, et Frère Hugues reposait dans sa cellule.

Encore un peu de temps, passa silencieux, les reflets colorés s'allongeaient sur les dalles. Encore un peu de temps... la lumière monta sur l'opposée paroi, et voici que bientôt reluisit quelque chose d'indéfinissable, une sorte de céleste apparition, éclose dans l'ombre lourde sous la caresse du rayon extérieur. Une mystérieuse présence emplit de surnaturel ce tombeau glacé...

Au dehors, la pleine lune descendait toujours... Au dedans, le miracle se précisait; d'un flamboiement se détachait une forme immobile, muette, et cela demeurait, surprenant, extasié.

Quelle paix sur le monastère de Hauterive!... La lune impassible promène ses blancheurs jusqu'au fond des gorges. Le couvent dort, les bois dorment; seule, la Sarine éternellement rageuse roule et ronge les molasses à pic... Sur les rochers, les sapins guettent, hérissés... Très haut, des courants passent, car de gros nuages frangés d'argent, cavalcadent au zénith.

Ce ne fut donc ni le grondement de la rivière, ni rien d'extérieur qui réveilla Frère Hugues. Depuis cinquante années transplanté on ne savait d'où, peut-être de l'Italie ultramontaine ou de Byzance l'orientale, en tous cas de ces pays heureux qui flânent sous un ciel d'azur et d'or au bord des mers d'argent et d'azur, depuis cinquante années d'enfouissement monacal en république fribourgeoise, le vieux cénobite s'était accoutumé aux perpétuelles colères de la hurleuse nocturne à jamais rôdant sous sa fenêtre.

Et il était si cuirassé par le recueillement et la dévotion contre tout danger, Frère Hugues, que rien d'humain n'eût oncques troublé son sommeil, le rare et bref sommeil des moines de Hauterive... mais à la minute précise, où, sur le mur brutal — s'était allumé un fond d'or et détachée la blanche apparition, les yeux du moine s'étaient grand ouverts et fixés sur une mystérieuse dame.....

Il lui sourit, car il la reconnaissait; — puis il se dressa sur son séant et les bras croisés sur sa poitrine de vieillard défoncée de maigreur, il la regarda... il la regarda comme on prie.

Elle était émaciée, svelte et droite; elle avait le juvénil élancement d'une fleur immaculée trop haute sur une tige trop frêle; elle était belle, diaphane, grêle, radieuse et comme transfigurée, perdue dans une vision de paradis; ses yeux bleus reflétaient l'or des astres inconnus qui parcourent échevelés les cieux inconnus; ses lèvres pieuses murmuraient une prière insaisissable; très raides sur sa poitrine plate ses mains jointes priaient du geste; et au-dessous de ces mains de reine ou de sainte de longs plis chastes flottaient, nombreux, légers, gracieux, se perdant au bas dans un fouillis de roses. Et l'apparition merveilleuse émanait de ce fouillis comme un parfum.

Elle était blonde et sa chevelure nattée coulait en or fluide le long de ses joues, sur ses épaules et sur son sein; et l'or de ses tresses fondait presque, se noyait dans l'or plus dur du fond mystique; une délicate rougeur effleurait à peine ses joues; un rien d'inflexion inclinait son long cou de cygne, sa robe était blanche, un liseré d'or la dentelait; ses manches amples et flottantes n'alourdissaient point sa taille aérienne; l'infinie pureté de sa gracieuse attitude gardait une suprême élégance; elle paraissait s'envoler, trop éthérée pour le sol lourd d'ici-bas....

Tout à coup, Frère Hugues fronce les sourcils et une amère expression endolorit son visage; sur l'ardeur de ses yeux glissent ses lentes paupières; les mains jointes à présent il reste perdu en une intérieure oraison, retombé à l'obsession d'une unique pensée...

Il fut ainsi peu d'instants, car il sauta sur les dalles et courut à l'apparition; alors la céleste dame se dressa entre les bras du moine qui la soulevait et qui, d'un brusque et nerveux mouvement la retourna contre la paroi..... et là où elle avait brillé, il n'y eut plus qu'une planche mal rabotée, car cette vierge était peinte et Frère Hugues en était le peintre.

Au même moment, comme si son œuvre était achevée, le rayon de lune s'évanouit, la cellule rentra dans l'ombre, le vitrail ne fut plus qu'une mosaïque de couleurs terne derrière laquelle couraient les grandes ombres des nuages. Une rafale passa, ployant les cimes des sapins ébranlés; la Sarine geignait, les rochers bruissaient leur grondement sourd, comme intérieur... Sur le monastère planait la grande voix de l'ouragan et quoiqu'il l'aimât, l'ouragan, Frère Hugues ne put point se rendormir, et jusqu'à cette heure incertaine où l'aurore mal débrouillée blanchit l'horizon tandis que la cloche du couvent sonne Matines, il s'agita sur la couche âpre, où autrefois il dormait si bien; et roulé dans son froc de bure grisâtre, les reins ceinturés de corde et la poitrine râpée par son cilice de crin, il ne cessait de prier, car il voulait se donner assez de courage pour accomplir un douloureux sacrifice.

Dans la cellule enténébrée un souffle murmurait: *Ave Maria, gratia plena...*

II

Or voici.

Le vieux moine qu'angoissait l'insomnie — depuis sa plus tendre enfance, aussi loin que remontaient ses premiers souvenirs, — avait connu et utilisé le divin secret que découvrit en Flandre Jean van Eyck, le peintre de Bruges, et qu'importa en Italie Antonello de Messine. Ce dernier l'avait passé à son intime ami le vénitien Domenico à qui Andrea del Castagno, le peintre de l'Impiccatti l'avait volé; et c'était de lui enfin que Frère Hugues le tenait, tout comme les Pollajuolo, Ghirlandajo, Perugino, Andrea Verrochio, ses contemporains, qui vivaient encore presque tous, les heureux! en les ensoleillés pays méditerranéens. La règle monastique l'en exilait lui, Frères Hugues, pour le confiner en ce sauvage pays de sapins et de rochers, en ce monastère de Hauterive dont les portes s'étaient à jamais fermées sur lui. Et il avait vécu les occupant à prier et à peindre combien de jours, — Dieu seul les avait comptés; — car trois abbés déjà étaient morts depuis l'heure immémoriale où,

monté sur sa mule de voyage, accompagné de deux autres moines levantins, il avait franchi la porte de l'enceinte fortifiée qui encastrait l'Abbaye ignorée sur son bas-fond. Il n'était plus sorti des terres abbatiales, *à peine du promontoire arrondi* qu'enlace la Sarine aux bords partout ailleurs, et surtout sur la rive d'en face, escarpés comme les murailles de ces anciennes villes gothiques édifiées par le diable et dont parlent les légendes.

La peinture ! — Il y avait mis tout son cœur à le pratiquer cet art nouveau. En sa cellule noyée dans le demi-jour que rabattaient les rochers sur le couvent, Frère Hugues avait déjà colorié combien de retables pleins de ces pieuses figures de vierges et de saints aux traits nobles, aux physionomies béates, aux poses naïves. C'est qu'à Fiésole il avait vu et connu le bienheureux Fra Angelico, il s'était agenouillé d'admiration devant ces dévotes fresques détrempées par le Saint et par les Anges travaillant de compagnie. Les plus beaux souvenirs de sa vie restaient ceux de ces jours incomptés, du matin au soir coulés sans souci de la faim et de la fatigue, au Campo Santo de Florence ou de Pise. Il ne pouvait plus se figurer le Christ bien aimé, autre que celui des fresques de Fra Angelico ; et toujours sous son pinceau respectueux, les planches de chêne se couvraient de réminiscences de tous les maîtres de son enfance. Oh ! ces maîtres chéris, l'âge et la distance l'en séparaient irrévocablement. En vain plus tard, — des siècles ayant passé, — leurs misérables descendants dédaigneusement les appelleraient des primitifs eux, les maîtres divins, dont naquirent Michel-Ange et Raphaël... Frère Hugues eût participé à leur gloire ; mais la volonté de Dieu et de ses supérieurs le claustrait à Hauterive, en cette minuscule et montagneuse *Respublica Friburgensis*, dont la capitale hérissée de tours et de clochers crénelle les rochers de la Sarine quelques lieux en aval. Frère Hugues n'avait même jamais été à Fribourg. De longues promenades dans les domaines du couvent récréaient ses rares sorties ; un *jour pourtant il avait poussé jusqu'à la* tour d'Arconciel et ce fut le bout du monde pour le mystique solitaire... *(A suivre.)*

Album national suisse. — La 21me livraison de la « Galerie de portraits suisses » qui a bien tardé de paraître, a comme première gravure le portrait du Thurgovien *Hœberlin*, l'année passée président du Conseil national. Vient ensuite le conseiller national Dr *Zemp*, *un des chefs de la droite conservatrice* aux Chambres fédérales. Le conseiller national *Cramer-Frey* qui suit, a rendu à plusieurs reprises des services signalés à son pays par ses connaissances et ses travaux d'économie politique. Le portrait du colonel *Keller* a de l'intérêt pour les militaires : cet homme éminent paraît désigné pour remplacer dignement feu le colonel Pfyffer dans l'emploi important de chef de bureau de l'état-major fédéral. Le *portrait du professeur Kinkelin de Bâle* rappelle un homme de grand talent qui s'est noblement distingué par ses efforts humanitaires, et celui de *Jos. Badrutt*, un Grison de la vieille roche, qui a su développer d'une manière remarquable l'industrie des hôtels dans la haute vallée de l'Engadine. Les portraits du peintre neuchâtelois *Aug. Bachelin*, une figure empreinte de génie, et du peintre *Ernest Stückelberg*, le décorateur de la chapelle de Tellsplatte, *deux artistes bien connus, terminent ce fascicule* intéressant et bien réussi. Il serait désirable que les livraisons suivantes de cet excellent ouvrage paraissent plus régulièrement, sans intervalles aussi considérables entr'elles.

Observatoire météorologique de Fribourg

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin, 1 et 7 h. du soir.

BAROMÈTRE

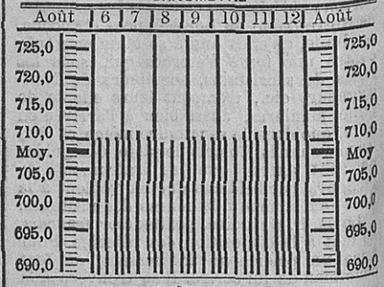

THERMOMÈTRE (Centigrade)

Août	6	7	8	9	10	11	12	Août
7h. matin	13	10	14	13	14	17	14	7h. matin
1 h. soir	18	23	21	24	24	19	27	1 h. soir
7 h. soir	14	18	17	17	20	18		7 h. soir
Minimum	13	10	14	13	14	17		Minimum
Maxim.	18	23	21	24	24	19		Maxim.

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE, Bureau des annonces, 13 Grand'Rue, 13

PRIX DES ANNONCES :

Pour le canton . . . . . **15** centimes la ligne.
» la Suisse . . . . . **20** » » »
» l'étranger . . . . . **25** » » »

PRIX DES RÉCLAMES :

Pour le canton . . . . . **30** centimes la ligne.
» la Suisse . . . . . **40** » » »
» l'étranger . . . . . **50** » » »

Avis important ! Il est accordé un **rabais** plus ou moins élevé suivant l'importance de la commande. Pour **les demandes de renseignement** indiquer le **nom du journal** et le **numéro de l'annonce**, en ajoutant le timbre-poste pour la réponse par écrit.

ON DEMANDE

pour de suite une *sommelière* de toute confiance, connaissant bien son service et parlant les deux langues. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser sous chiffres **H. O. 40**, au *Bureau des annonces* de l'**Imprimerie catholique**, à **Fribourg.** (862)

Lait à vendre

La **Société de laiterie de Lentigny** offre son lait à vendre pour l'année 1891. Les offres seront reçues jusqu'au 20 courant, à midi, chez le président. (863/502)

LAITERIE

La Société de laiterie de *Corpataux-Magnedens* met au concours, par voie de soumissions cachetées, son lait pour l'année 1891.

La dite Société met au service de l'adjudicataire ses constructions récentes avec un outillage complet, tel que burettes, baquets, etc., et eau dans la maison.

Les offres doivent être faites et sur le prix du lait par kilo et sur le chiffre de location.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Commission de dite Société, et adresser les soumissions *avec indication des cautions bastantes* au **Président de la Société de laiterie**, à **Corpataux**, d'ici au 17 août inclusivement. (845/494)

Diplomé à Paris 1889: Médaille d'or, à Gand 1889: Médaille d'argent.

500 FRANCS EN OR

si la Crème Grolich n'enlève pas toutes les impuretés de la peau, telles que taches de rousseur, lentilles, hâles, vers rougeur du nez etc., et si elle ne conserve pas, jusqu'à la vieillesse, un teint blanc, éblouissant et la fraîcheur du jeune âge. Ce n'est pas du fard ! Prix frs. 1.50. Dépôt général: **A. Büttner**, pharm., Bâle. (291/197/24)

Equités! Prix fixes!

Révolvers à 6 canons calibre 7 mm. M. 8, 9 mm. M. 10
Fusil de chasse, ne faisant pas de fracas (donne dans le centre à une distance de 100 pas) . . . . . Rm. 30
Fusil de jardin . . . . (sans fracas) „ 15
„ „ **salon** . . . . . „ „ „ 8
Pistolet de poche . . . . „ „ „ 4
Fusil à 2 canons, „Lancaster", cal. 16 ou 12 „ 40
Fusils pneumatiq. (sans le moindre fracas) „ 25

Pour chaque arme je fournis gratis 25 *cartouches. Je reprends chaque arme* pour l'échanger. Je donne une pleine garantie pour chaque arme.

Envoi contre remboursement ou contre remise du montant. — J'accepte en paiement des billets de banque et timbres-poste de tous les pays. Envoi à tout le monde est légalement permis.

Georg Knaak

Manufacture d'armes d'Allemagne. Fournisseur de toutes les sociétés de chasseurs, guerriers et arquebusiers de l'Empire Allemand **Berlin S.W., Friedrichstr. 237.** (1218/836) 2301

GRANDE LIQUIDATION

Pour cause de reprise de commerce et pour faire place à l'important stock de nouvelles marchandises pour la saison d'hiver, je liquide dès aujourd'hui tous les articles de

CONFECTIONS, MERCERIE, BONNETERIE, PASSEMENTERIE, tels que:

Boutons (grand choix), **soies et cordonnets** toutes nuances, **fil à machine** et à main, **gances noires et couleurs, bordures** pour tailleurs, **lacets** en tous genres. **Broderies de Saint-Gall.**

Dentelles et Garnitures pour confections

Foulards soie, **cravattes, lavallières, mouchoirs** de poche, fil et coton, **gilets** de velours, etc. Occasion exceptionnelle pour MM. les **militaires, touristes, chasseurs :** grand choix de **chemises, gilets, maillots, caleçons, bas et chaussettes** en laine, système normal du Dr Jæger. (798)

Tous ces articles seront irrévocablement liquidés à des prix exceptionnels de bon marché.

Avec considération :

DUCOTTERD-MEYER, 67, rue de Lausanne.

ÉPURATION A VAPEUR

pour l'assainissement des objets de literie, meubles, vêtements et couvertures

RÉPARATIONS

Charles HIERHOLTZ, tapissier-décorateur

FRIBOURG — rue des Epouses — FRIBOURG (595)

Imprimerie catholique, Fribourg

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

RICHE ASSORTIMENT DE

LIVRES DE PRIÈRES ET DE PIÉTÉ

BRÉVIAIRES, MISSELS

DIURNAUX, RITUELS ROMAINS

LIBRAIRIE, PAPETERIE, IMAGERIE

Cartes de visite

ELEMENTA PHILOSOPHIÆ

theoreticæ et practicæ

auctore J.-B. JACCOUD, S. Theol.

Magistro necnon et Philosophiæ Professore.

Un fort volume in-8°, PRIX : 5 francs.

Vient de paraître :

LE

Socialisme international

Coup d'œil sur le mouvement socialiste

de 1885 à 1890

par M. l'abbé **WINTERER**

député d'Alsace-Lorraine au Parlement allemand

1 vol. in-8°. — Prix : 3 fr. 50

En vente à l'Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13, Fribourg.

En vente à l'Imprimerie catholique :

PHOTOGRAPHIES DE BROC

après l'incendie

Prix : 1 fr. 50

Le tiers du prix de vente est destiné aux incendiés.

Guide du voyageur à Oberammergau

LE

MYSTÈRE DE LA PASSION

représenté dans les montagnes de la Bavière

Prix : 2 fr. 50

LA

PRATIQUE DE L'AMOUR

ENVERS

JÉSUS-CHRIST

Proposé à toutes les âmes qui veulent assurer leur salut éternel et suivre le chemin de la perfection.

In-12, orné d'une belle gravure du Sacré-Cœur.

Prix: 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 80.

Cet ouvrage fait partie des œuvres de **SAINT ALPHONSE DE LIGUORI**

La traduction est celle du *Père* Eugène Pladys, rédemptoriste.

EN VENTE

à l'Imprimerie catholique.

Le Père Damien Deveuster

l'apôtre des lépreux de Molokai, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs (Picpus), par le R. P. TAUVEL, avec une introduction par son frère le R. P. PAMPHILE DEVEUSTER, de la même Congrégation. Un vol. in-12 de 215 pages, orné de nombreuses gravures, d'une carte de Molokai et d'un autographe du P. DAMIEN, **1 fr.**

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

par Mgr V. Postel

Un grand volume in-8° jésus, 480 pages, illustré de plus de 100 gravures.

Prix, broché : **[illegible] francs.**